



Des professionnels qui s'engagent

Présentation du Cabinet Charte

Document d'entrée en première relation, à remettre au client lors de la première rencontre
(conforme à l'article 325-5 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers – AMF -
et à l'article L.521-2 du code des Assurances)

CRÉER, DÉVELOPPER, GÉRER, PROTÉGER VOTRE PATRIMOINE



Le cabinet SEFIMA, fondé en 1991, a bâti sa réputation sur son indépendance et sa rigueur. À votre écoute depuis plus de 20 ans, les femmes et les hommes de notre équipe et de notre réseau de mandataires vous conseillent dans un environnement toujours plus complexe et instable. La compréhension de votre situation et la validation de vos objectifs sont la clé d'une stratégie patrimoniale qui intègre les dimensions économiques et fiscales, mais aussi vos choix de vie.

Forts de notre indépendance, nos préconisations en matière d'investissements financiers et immobiliers, ainsi que nos solutions en matière de protection, sont analysées avec la plus grande vigilance avant d'être sélectionnées.

Nous analysons, nous proposons, vous décidez.

Pour atteindre vos objectifs, nous vous accompagnons au quotidien. Aujourd'hui, plus de 1500 familles font confiance à notre expertise.

Qui sommes-nous ?

Les collaborateurs et les mandataires de SEFIMA sont des spécialistes dans leurs domaines d'expertise.

L'équipe et le réseau de mandataires compte 19 personnes capables d'apporter en toute complémentarité une approche globale en matière de gestion de votre patrimoine. Notre implantation régionale nous permet une proximité essentielle dans la relation de confiance que nous établissons avec vous. Notre indépendance vous garantit un conseil objectif.

Parmi nos diplômés :

- Diplôme Universitaire Gestion de Patrimoine
- Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées en Finances
- Diplôme d'Études Comptables
- Master II Gestion de Patrimoine

Notre groupe

SEFIMA est une filiale de GROUPE PREMIUM qui détient la société FLORNOY, S.A.S. de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (www.amf-france.org) sous le n°GP 12-000007 et sous le n°12067075 auprès de l'ORIAS. Cette société gère des fonds dans lesquels votre argent est susceptible d'être investi par le biais des placements que vous effectuez dans le cadre de la souscription des produits que nous vous proposons.

GROUPE PREMIUM détient également la société I Kapital, SAS de courtage en assurances et conseiller en investissements financiers, immatriculée à l'ORIAS sous le n°14005491. Cette société peut conseiller SEFIMA pour la commercialisation de produits structurés logés en tant qu'unités de compte dans les contrats.

Pour votre complète information, les investissements que vous réalisez ne sont en aucun cas influencés par une politique de groupe.

Nos clients

Vos exigences font notre force.

Chefs d'entreprises, professions libérales et particuliers, vous souhaitez vous inscrire dans une logique de protection et d'accroissement patrimonial. Les acteurs historiques du marché n'ont pas su répondre à vos attentes. Vous cherchez à vous inscrire dans une relation pérenne avec un cabinet de référence sur le plan régional, apte à répondre globalement aux nombreuses questions que vous vous posez, dans le cadre de la gestion de votre patrimoine et du choix de vos investissements.

Nos métiers

Afin de pouvoir globalement conseiller nos clients, le cabinet et son réseau de conseillers partenaires indépendants, relèvent de plusieurs statuts :

- > Conseiller en stratégie patrimoniale
- > Conseiller en investissements financiers
- > Conseiller en investissements immobiliers
- > Gestionnaire immobilier (SEFIMMO)
- > Courtier en crédit
- > Courtier en assurances de personnes

Nos missions

- Réaliser un audit global de votre situation patrimoniale
- Vous conseiller dans vos investissements financiers et immobiliers
- Optimiser la situation fiscale du particulier et du chef d'entreprise
- Rentabiliser la trésorerie de votre entreprise
- Financer et optimiser fiscalement vos investissements immobiliers
- Assurer la gestion locative de vos biens (SEFIMMO)
- Vous assurer en matière de prévoyance et de santé
- Protéger votre conjoint
- Étudier les moyens de préparer votre retraite
- Préparer la transmission de votre patrimoine privé et professionnel

Nos solutions

- **PLACEMENTS FINANCIERS**
 - > Assurance-vie
 - > Contrat de capitalisation
 - > Compte titres
 - > PEA assurance
 - > FIP/FCPI
 - > FCPR/FPCI
 - > Crowdfunding Immobilier
 - > Remploi 150-0 B TER
 - > EPARGNE SALARIALE : PEE

- **EPARGNE RETRAITE**
 - > Plan d'Epargne Retraite

- **PROTECTION**
Individuelle, professionnelle et collective
 - > Prévoyance
 - > Complémentaire santé
 - > Assurance emprunteur
 - > Assurance homme clé

- **PLACEMENTS IMMOBILIERS**
 - > SCPI
 - > Immobilier de défiscalisation, neuf et ancien
 - > Immobilier professionnel
 - > Loueur en meublé

- **CREDITS**
 - > Biens d'usage
 - > Immobilier locatif
 - > Immobilier professionnel
 - > Rachat de crédit
 - > Crédit hypothécaire

Charte des adhérents

A vos côtés, un professionnel qui s'engage

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel.
- Agir avec loyauté, compétence, diligence et indépendance au mieux des intérêts de ses clients.
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire.
- S'enquérir de la situation financière de son client, de sa connaissance, son expérience et de ses objectifs, ainsi que de ses préférences éventuelles en matière de durabilité, afin d'avoir une approche patrimoniale globale pour formuler un conseil.
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige.
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients, ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération.
- Respecter le devoir de confidentialité et protéger les données personnelles de ses clients.
- Percevoir des fonds de clients uniquement si la loi le permet et à condition de disposer d'une garantie financière suffisante.



Conseil en gestion de patrimoine
Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine
Siège social : 59 Avenue André Roussin – 13016 MARSEILLE – Directeur Général : Lionel TOMAS
Tel : 04 96 15 26 60 – **fax** : 04 91 46 07 76 – **mail** : contact@sefima.com
SAS au capital de 36 448 euros - RCS MARSEILLE 381 041 524

Statuts réglementés

Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 07 022 682 (qui peut être consulté sur le site www.orias.fr) et exerce les activités réglementées suivantes :

Conseil en investissements financiers

- Conseiller en investissements financiers (CIF) adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.
- Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante et reposent sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers.
- Établissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L. 341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le CIF entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : ***Odysée Venture, 123 IM, A Plus Finance, Extendam, Perial, Corum, Alderan, Atland-Voisin, Homunity, Tylia***. Vous retrouverez également la liste de nos établissements partenaires sur notre site www.sefima.com"

Démarcheur bancaire et financier

- Identité du ou des mandants pour lesquels le conseil en gestion de patrimoine exerce une activité de démarchage : ***Quintet, Perial, Odysée Venture, La Française Des Placements...*** (Cette liste peut être amenée à évoluer et Sefima s'engage, sur simple demande écrite, à communiquer la liste des établissements au jour de la demande). Vous retrouverez également la liste de nos mandants sur notre site www.sefima.com

Courtier en assurance dans la catégorie « b »

- Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui propose un contrat cohérent avec les besoins et exigences du client mais ne fournit pas de service de recommandation personnalisée. Le courtier ne procède pas à l'évaluation périodique de l'adéquation du contrat aux exigences et besoins du client.
- Entreprises d'assurance avec lesquelles le courtier peut travailler et travaille : ***Ageas, Cardif, Generali Patrimoine, Generalii Vie, Intencial, La Baloise Assurance, Lombard International Assurance, Nortia, Primonial, Swiss Life, Axa, Allianz, AG2R la Mondiale, Unep, Aviva***. Vous retrouverez également la liste de nos entreprises d'assurance partenaires sur notre site www.sefima.com

- Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital du cabinet) : **Néant**
- Le cabinet est rémunéré sur la base d'une commission, c'est-à-dire d'une rémunération incluse dans la prime d'assurance.
- Dans le cadre de son activité de courtier en assurance, le cabinet SEFIMA pourra être représenté par le ou les mandataires d'intermédiaire d'assurance suivants : **EFFACER LES MANDATAIRES NON CONCERNES**

Victoria ADJAL, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 230 003 61

Renaud BENZAQUEN, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 190 072 82

Bertrand BORDAS, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 090 492 35

Michel PETIT, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 220 003 62

Bettina PONTHEUX, immatriculée à l'ORIAS) sous le numéro 090 526 86

Alexandre RAYNAL, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 180 069 60

Alain SALOME, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 080 421 35

Sébastien SCHIEB, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 120 64 699

Jean-Paul SIMONOVICI, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 200 097 01

Cécile TOMAS, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 090 492 34

Jocelyne VINCENT, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 080 421 34

Pascale DIOP, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 19 002 021

Laurie PIRES, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 20 004 848

Cindy FLANDIN, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 20 004 835

Il est précisé qu'il n'existe aucun lien financier entre le mandataire ci-dessus désignés et les entreprises d'assurance (participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance)

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

- Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 1310 2016 000 004 806 délivrée par la CCI Marseille-Provence et permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce.
- Absence de garantie financière, non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.
- Dans le cadre de son activité de transaction immobilière, le cabinet SEFIMA pourra être représenté par le ou les agents commerciaux suivants : **EFFACER LES MANDATAIRES NON CONCERNES**

Bertrand BORDAS, titulaire de la carte de collaborateur n°ADC 1310 2022 000 000 808

Bettina PONTHEUX, titulaire de la carte de collaborateur n°ADC 1310 2022 000 000 805

Alexandre RAYNAL, titulaire de la carte de collaborateur n°ADC 1310 2022 000 000 804

Alain SALOME, titulaire de la carte de collaborateur n°ADC 1310 2022 000 000 803

Sébastien SCHIEB, titulaire de la carte de collaborateur n°ADC 1310 2022 000 000 801

Jean-Paul SIMONOVICI, titulaire de la carte de collaborateur n°ADC 1310 2022 000 000 800

Courtage en opérations de banque et en services de paiement

- Etablissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en intermédiation en N-1 : **Néant**
- Etablissements avec lesquels il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) : **Néant**.
- Le courtier n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un établissements de crédit, de financement ou de paiement. Il travaille avec quatre partenaires : **BPPC, BNP PARIBAS, SMC, MyMoneyBank**. (Cette liste peut être amenée à évoluer et Sefima s'engage, sur simple demande écrite, à communiquer la liste des compagnies au jour de la demande). Vous retrouverez également la liste de nos établissements partenaires sur notre site www.sefima.com. Il est tenu d'analyser un nombre suffisant de contrats offerts pour pouvoir fonder une analyse objective du marché et recommander ou proposer un contrat adapté aux besoins du client.
- Le montant de la rémunération perçue par l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.
- Dans le cadre de son activité de courtage en opération de banque et en services de paiement, le cabinet SEFIMA pourra être représenté par le ou les mandataires d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement suivants : **EFFACER LES MANDATAIRES NON CONCERNES**

Bertrand BORDAS, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 090 492 35

Michel PETIT, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 220 003 62

Alexandre RAYNAL, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 180 069 60

Alain SALOME, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 080 421 35

Sébastien SCHIEB, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 120 64 699

Jean-Paul SIMONOVICI, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 200 097 01

Jocelyne VINCENT, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 080 421 34

Il est précisé qu'il n'existe aucun lien financier entre le mandataire ci-dessus désignés et les établissements de crédit, de financement ou de paiement (participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement)

Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier

-
- Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement.

Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par SEFIMA, en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Elles sont également susceptibles d'être transmises à Infomaniak qui est situé en **Suisse** avec lequel nous avons mis en place les garanties appropriées suivantes : **Privacy Shield** dont vous pourrez obtenir la copie en nous contactant à contact@sefima.com. Ces transferts sont réalisés de façon à sauvegarder de manière sécurisée vos données.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter au 04.96.15.26.60 ou par mail à l'adresse suivante : contact@sefima.com.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

Assurance professionnelle

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9.

Litige

En cas de litige ou de réclamation, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de son envoi pour y répondre.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le conseil en investissements financiers : : Le Médiateur de l'AMF, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>;
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS ou <https://www.cmap.fr/consommateurs/>.

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

Autorités de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09.

Je soussigné(e) <<Civi>> <<Prénom>> <<Nom>>, atteste avoir pris connaissance du document d'entrée en relation et :

- Accepte que les informations me soient communiquées par le biais d'un support durable autre que le papier**
- Accepte de recevoir des informations et offres commerciales ou publicitaires de la part de SEFIMA**

Vous pouvez demander à tout moment le retrait du et des consentements donnés ci-dessus en adressant un email à contact@sefima.com.

Fait à le

Signature du client